

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 1

Révision nr : 0

Date : 12 / 9 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Albumine d'oeuf**SP-A-T-N****Danger****SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n° : 107 670 / 107 003
Nom commercial : Albumine d'oeuf.
Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1 - Danger (CLP : Resp. Sens. 1)

Éléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - Intervention : P342+P311 : En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants**Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.**

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Albumine d'oeuf	: <= 100 %	9006-59-1	232-692-7	----	----	R42 Resp. Sens. 1 (H334)

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 0

Date : 12 / 9 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Albumine d'oeuf

SP-A-T-N

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
: **Consulter immédiatement un médecin.**

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction
- Adéquats : Eau. Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse.
- Risques particuliers : La décomposition thermique génère :
Dioxyde de carbone.
Monoxyde de carbone.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
: **Eviter la production de poussières.**

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec et frais.
: **Conserver en un endroit réfrigéré (2°- 8°C).**

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 0

Date : 12 / 9 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Albumine d'oeuf

SP-A-T-N

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	: Albumine d'oeuf -Ovalbumine
Etat physique	: Poudre.
Couleur	: Blanc cassé à jaune pâle.
Odeur	: Aucune donnée disponible.
pH	: Aucune donnée disponible.
T°d'ébullition initiale [°C]	: Aucune donnée disponible.
Densité	: Aucune donnée disponible.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Chaleur.
Matières à éviter	: Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Peut être irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- Cutanée	: Aucune donnée disponible.
- Oculaire	: Aucune donnée disponible.
- Ingestion	: Aucune donnée disponible.
Admin. orale (souris) DL50 [mg/kg]	: > 24000 mg/kg Remarques: Les Organes Sensoriels et les Sens (l'Odorat, la Vue, l'Ouïe et le Goût): la vue : Ptosis Effet comportemental: Somnolence (activité générale diminuée) Affection respiratoire
Sensibilisation	: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Toxicité à dose répétée - Cochon d'Inde - Inhalation Poumons, Thorax ou Respiration: Constriction des bronchioles
Effets cancérogènes	: Selon l'IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme .
Effets mutagènes	: Aucune donnée disponible.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 0

Date : 12 / 9 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Albumine d'oeuf

SP-A-T-N

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Eviter le rejet dans l'environnement.
DBO 5 (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale	: Non réglementé.
----------------------	-------------------

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document